

Statistique des diplômes (SBA) 2025 Relevé dans le canton de Berne

Manuel de saisie des données Objet du relevé et spécification des variables



Kanton Bern Canton de Berne

Table des matières

1	Nouveautés	2
2	Fournisseurs de données	2
3	Objet de la statistique des diplômes	2
4	Instruments de saisie	3
5	Dates clés 2025	3
6	Spécification des variables	4
6.1	Variables dans leur ordre d'apparition dans le fichier CSV	4
6.2	Exemple de fichier CSV	8
6.3	Listes des codes	8
6.4	Enregistrement du fichier d'exportation créé à l'aide de l'outil Excel	8
7	Transmission des données	9
7.1	Instructions pour le transfert des données	9

Lucerne, mai 2025

1 Nouveautés

Le présent manuel ne comprend aucune modification ni aucun ajout par rapport à la version de mai 2024.

2 Fournisseurs de données

- Gymnases
- Ecoles de culture générale
- Ecoles professionnelles
- Ecoles de commerce
- Ecoles proposant des programmes de formation étrangers
- Ecoles supérieures
- Ecoles proposant des formations professionnelles supérieures non réglementées par la Confédération

3 Objet de la statistique des diplômes

Sont saisis tous les diplômes sanctionnant des formations institutionnalisées qui sont délivrés directement par les écoles (examens effectués dans l'école) :

- Maturités gymnasiales
- Certificats d'école de culture générale
- Maturités spécialisées
- Maturités professionnelles (MP1 et MP2)
 - MP1 : le suivi de la filière s'effectue parallèlement à la formation professionnelle initiale.
 - MP2 : le suivi de la filière s'effectue après une formation professionnelle initiale, à plein temps, ou à temps partiel en cours d'emploi.
- Passerelle maturité professionnelle et maturité spécialisée hautes écoles universitaires
- Diplômes d'un programme de formation étranger
 - Critères : L'examen doit se dérouler entièrement sur territoire suisse et le titre obtenu doit permettre de poursuivre directement des études au niveau tertiaire.
- Diplômes des écoles supérieures
 - Critères : formation à temps plein, stages inclus, de deux ans au minimum ou formation en cours d'emploi de trois ans au minimum. Lors de la formation en cours d'emploi, l'activité professionnelle doit se dérouler dans le domaine correspondant. Les filières de formation des écoles supérieures sont sanctionnées d'un diplôme reconnu par la Confédération.
- Diplômes réglementés et non réglementés sanctionnant des études postdiplômes
 - Critères: ces diplômes sanctionnent des études bien définies venant compléter des formations professionnelles supérieures. Nombre minimum de leçons pour les études postdiplômes: plus de 400 leçons.
- Diplômes des formations professionnelles supérieures non réglementées par la Confédération
 - Critères : cette catégorie englobe toutes les formations professionnelles supérieures qui ne sont pas réglementées par la Confédération, c'est-à-dire qui ne sont pas sanctionnées d'un titre reconnu par la Confédération.

Les formations s'étendent sur une durée minimale d'un semestre en équivalent plein temps (stages éventuels inclus ; formations à temps partiel proportionnellement plus longues) et comprennent 400 leçons au minimum. Par ailleurs, elles se basent sur un programme obligatoire (plusieurs branches d'enseignement, nombre minimum de leçons) et présupposent l'accomplissement d'une formation initiale de plusieurs années au secondaire II. Important : les données relatives aux examens professionnels et examens professionnels supérieurs continuent d'être récoltées par l'SEFRI directement auprès des associations professionnelles et ne sont pas concernées par le présent relevé.

Les règles suivantes s'appliquent à la saisie des données :

- Le relevé concerne toutes les personnes qui se sont inscrites aux examens finaux, qu'elles les réussissent ou non.
- Les examens subséquents sont saisis en tant que jeu de données supplémentaire avec numéro d'examen propre.
- Les candidates et candidats qui abandonnent un examen ou qui ne se rendent pas à un examen sans disposer d'excuse valable sont considérés comme ayant échoué.
- Si une personne obtient deux diplômes ou plus dans la même école, chacun d'eux doit faire l'objet d'un jeu de données.

4 Instruments de saisie

Les données pertinentes pour la statistique des diplômes relatives aux personnes et aux qualifications obtenues au cours de l'année du relevé doivent être livrées dans un fichier CSV pouvant être créé comme suit :

- A) Interface pour statistiques prédéfinie depuis un logiciel de gestion scolaire : il s'agit de la variante la plus simple et la plus efficace puisqu'elle permet d'utiliser directement les données déjà saisies pour les statistiques. Veuillez prendre contact avec votre responsable logiciel pour définir la possibilité d'un envoi de données sous cette forme. Des informations détaillées pour le fabricant du logiciel (liste des variables, description d'interface, nomenclature) sont disponibles au téléchargement sur le site Internet de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne sous Statistique des diplômes (be.ch).
- B) Saisie manuelle des données via un outil Excel : l'outil de saisie Excel est mis à disposition par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et garantit un premier contrôle des données grâce à certaines règles contenues dans l'outil.

5 Dates clés 2025

Le relevé s'effectue en deux étapes, la première à l'été pour le degré secondaire II et la seconde à l'automne pour le degré tertiaire. Ces délais s'appliquent aux institutions de formation en fonction du niveau des diplômes délivrés.

Degré secondaire II : maturité gymnasiale, maturité spécialisée, certificat d'école de culture générale, maturité professionnelle, diplôme d'école de commerce (redoublants), passerelle et diplômes d'un programme de formation étranger.

Envoi de la demande de relevé : début juin 2025

- Outil Excel pour la saisie des données : disponible à partir de début juin 2025
- Livraison des données : du 10 juin au 11 juillet 2025

Degré tertiaire : diplômes des écoles supérieures, études postdiplômes et écoles proposant des formations professionnelles supérieures non réglementées par la Confédération

- Envoi de la demande de relevé, rappel concernant la formation : mi-septembre 2025
- Date de la formation : le mardi 14 octobre 2025, de 16 h 00 à 16 h 45 env. (après la formation « Statistique du personnel des écoles »)
- Livraison des données : du 6 octobre au 14 novembre 2025

Si des institutions de formation du degré secondaire II proposent des examens subséquents qui se déroulent après le délai d'envoi des données concernées, un délai individuel peut être convenu avec LUSTAT.

6 Spécification des variables

6.1 Variables dans leur ordre d'apparition dans le fichier CSV

L'ordre d'apparition des variables dans l'outil de saisie Excel varie légèrement. Vous trouverez des informations relatives à la saisie avec l'outil Excel dans le manuel technique Statistique des diplômes de l'Office fédéral de la statistique, à partir de la p. 13, sous <u>https://www.bkd.be.ch/sbaf</u>.

Les variables de **l'en-tête du fichier** permettent d'identifier la livraison des données :

Année de référence

Format / longueur	Numérique / 4 caractères / 20XX
Commentaire	Année civile au cours de laquelle les diplômes sont délivrés ; générée automati- quement dans l'outil de saisie Excel.
Exemple	2025

Canton

Format / longueur	Numérique / 2 caractères / XX
Commentaire	02=BE; généré automatiquement dans l'outil de saisie Excel.
Exemple	02

Livraison des données

Format / longueur	Alphanumérique / 20 caractères au maximum
Commentaire	Désignation du fichier de livraison
Exemple	BE_HFHolzBiel

Date de livraison

Format / longueur	Alphanumérique / 10 caractères / AAAA-MM-JJ
Commentaire	Date de livraison ; générée automatiquement dans l'outil de saisie Excel.
Exemple	2025-11-10 pour le 10 novembre 2025

Les données suivantes concernent la personne et ses qualifications:

Catégorie d'identificateur de la personne

Format / longueur	Alphanumérique / 20 caractères maximum
Commentaire	CH.AHV = Identificateur fédéral: NAVS13
Exemple	CH.AHV

Identification de la personne

Format / longueur	Numérique / 13 caractères obligatoires
Commentaire	Indication du numéro AVS à 13 chiffres (NAVS13) Un aperçu des possibilités d'obtention du NAVS13 seront disponibles au téléchar- gement sur le site Internet de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne sous <u>https://www.bkd.be.ch/sbaf</u> , à compter du mois de
Exemple	7561234567897

Sexe

Format / longueur	Numérique / 1 caractère obligatoire
Commentaire	1 = Homme
	2 = Femme
Exemple	1

Date de naissance

Format / longueur	Alphanumérique / 10 caractères / AAAA-MM-JJ
Commentaire	D'autres valeurs de saisie sont également possibles dans l'outil Excel.
Exemple	1992-02-01 pour le 1 ^{er} février 1992

Domicile – Commune officielle

Format / longueur	Numérique / 4 caractères maximum
Commentaire	C'est le domicile civil (commune politique) de l'élève ou de ses parents (ou repré- sentants légaux) qui est déterminant. La commune officielle doit être indiquée à l'aide des numéros de commune officiels à quatre chiffres. En l'absence de domicile civil (dans le cas de requérants d'asile p. ex.), on indi- quera la commune de séjour attribuée.
Exemples	0301 = Aarberg 0351 = Berne 0703 = Reconvilier

Domicile – Commune historisée (Il est déconseillé d'utiliser le code historisé de la commune)

Format / longueur	Numérique / 5 caractères obligatoires
Commentaire	Au lieu du numéro de commune officiel, il est possible d'utiliser le numéro de com- mune de la liste historisée.
Exemple	11107 = Belp

Domicile – Pays étranger

Format / longueur	Numérique / 4 caractères obligatoires
Commentaire	Si les champs relatifs aux communes officielle et historisée sont vides, compléter le champ Domicile– Pays étranger. Dans le cas des élèves domiciliés à l'étranger, on distinguera ceux résidant dans un pays limitrophe de la Suisse (Allemagne, France, Italie, Autriche et Liechtenstein) de ceux résidant dans un autre pays. Si le domicile n'est pas connu, cela doit être indiqué de manière appropriée.
Exemples	8207 = Allemagne

Catégorie d'identificateur de l'institution

Format / longueur	Alphanumérique / 20 caractères au maximum
Commentaire	CH.BUR = Numéro du REE
Exemple	CH.BUR

Identificateur de l'institution

Format / longueur	Numérique / 8 caractères obligatoires		
Commentaire	Numéro du REE de l'institution, conformément à l'attribution de l'OFS		
Exemple	51368638		

Type de formation (Type d'enseignement)

Format / longueur	Numérique / 8 caractères obligatoires			
Commentaire	 On distingue les niveaux suivants de diplômes : Option spécifique selon RRM Profil d'école de culture générale Profil de maturité spécialisée Orientation maturité professionnelle 1 Orientation maturité professionnelle 2 			
	 Diplôme du degré tertiaire Il s'agit ici d'une nomenclature fédérale pouvant diverger de la variable cantonale comparable « Type d'enseignement » de la statistique des élèves. 			
	écoles de commerce : les élèves des écoles de commerce qui effectuent une ma- turité professionnelle sont saisis avec le diplôme MP I (orientation commerciale). Il ne faut pas sélectionner le CFC.			
	Maturité professionnelle : la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle est entrée en vigueur en mai 2015. Veillez à ne saisir les diplômes de la MP 1 et de la MP 2 qu'avec les nouveaux codes « Type de formation ».			
	Passerelles : il faut désormais indiquer si les élèves ont été admis à l'examen de passerelle avec un certificat de maturité spécialisée ou un certificat de maturité professionnelle. Veuillez utiliser les deux codes de type de formation prévus à cet effet.			
	Ecoles supérieures / filières d'études postdiplômes : la reconnaissance des fi- lières conformément à l'OCM 2017 n'est possible qu'après validation des plans d'études cadres correspondants par le SEFRI. Pour l'instant, la plupart des plans d'études cadres n'ont pas encore été révisés. Le nombre de filières d'études post- diplômes reconnues en vertu de l'OCM 2017 est donc faible. Les codes correspon- dants ont été communiqués par l'OFS. Toutes les autres filières de formation doi- vent être recensées avec la mention (OCM 2005) en fonction du type de formation.			
	Listes de codes : vous trouverez toutes les modalités dans la liste des codes rela- tifs aux types de formation, qui est disponible sur le site Internet de l'INC : <u>https://www.bkd.be.ch/sbaf.</u>			
Exemples	10341000 = MP1 Technique 55040000 = Agrotechnicien ES			

Type d'examen

Format / longueur	Numérique / 1 caractère obligatoire			
Commentaire	La variable « Type d'examen » indique l'endroit où les examens ont été organisés et où les diplômes ont été délivrés.			
	Remarque: La valeur standard est le code 2 « Examen interne à l'école ».			

Exemple 2

Date d'examen

Format / longueur	Alphanumérique / 10 caractères obligatoires / AAAA-MM-JJ			
Commentaire	Cette variable sert à identifier la date (année, mois, jour) à laquelle le diplôme a été obtenu ou le dernier module obligatoire a été réussi (date indiquée sur le certi- ficat ou date de la décision). Dans tous les cas, la date déterminante est celle à la- quelle on peut considérer qu'une formation débouchant sur l'octroi d'un titre (cer- tificat de maturité, diplôme, diplôme postgrade) est réussie ou non réussie. Dans tous les cas, la période de relevé recouvre l'année civile, soit du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.			
Exemple	2025-06-21 pour le 21 juin 2025			

Numéro de l'examen

Format / longueur	Numérique / 1 caractère obligatoire			
Commentaire	La variable « Numéro de l'examen » indique si l'élève s'est présenté à un ou plu- sieurs examens durant l'année de référence :			
	Code 1 = pour le premier examen de l'année			
	Code 2 = pour le deuxième examen de l'année			
	Il s'agit d'un numéro d'ordre pour les élèves qui ont passé plusieurs examens pen- dant une année calendaire (dans un ou plusieurs types de formation).			
Exemple	Un étudiant se présentant à l'examen de maturité en juin / résultat = échec => nu méro d'examen =1 ; il se présente à la session de septembre / résultat = réussi = numéro d'examen =2.			

Résultat d'examen

Format / longueur	Numérique / 1 caractère obligatoire			
Commentaire	Indication du résultat 0 = Non réussi 1 = Réussi			
Exemple	1			

Titre bilingue

Format / longueur	Numérique / 2 caractères obligatoires			
Commentaire	La variable « Titre bilingue » permet de relever la langue dans laquelle le certifica de maturité a été obtenu (exemple : D/F). La variable n'est relevée que pour les maturités gymnasiales. Le champ doit être laissé vide pour les autres formations			
Exemple	21= Français-Allemand			

Champ de commentaire, entre autres pour la langue d'enseignement dans les écoles bilingues

Format / longueur	Alphanumérique / 256 caractères au maximum			
Commentaire	La langue d'enseignement dans le cas d'une école bilingue doit impérativement être indiquée ; sinon, le champ de commentaire peut rester vide. d = Langue d'enseignement allemand f = Langue d'enseignement français Le champ peut être utilisé pour un commentaire (après la langue d'enseignement, séparé par une virgule).			
Exemple	f, Date de naissance correcte			

6.2 Exemple de fichier CSV

```
2025;2;livraison-test;2025-09-15
```

CH.AHV;7563116781111;1;1985-01-01;;;8207;CH.BUR;22950122;10353100;2;2025-06-10;2;1;;ok;

La première ligne indique qu'il s'agit d'un fichier CSV portant la désignation Livraison-test, année de référence 2025, pour le canton de Berne. La date de livraison est le 15 septembre 2025.

La seconde ligne indique les données relatives au diplôme d'un élève dont le numéro AVS est 7563116781111 et la date de naissance le 1er janvier 1985. Il a passé une maturité professionnelle 2 orientation arts visuels et arts appliqués et l'a obtenue le 10 juin 2025.

6.3 Listes des codes

Sur le site Internet de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne, sous <u>https://www.bkd.be.ch/sbaf</u>, vous pourrez télécharger un fichier Excel contenant les listes des codes.

6.4 Enregistrement du fichier d'exportation créé à l'aide de l'outil Excel

Lorsque toutes les données concernant les personnes et les qualifications ont été saisies dans l'outil Excel, le fichier d'exportation (feuille de travail verte) peut être ouvert et enregistré au format CSV (sélectionner « Enregistrer sous », type de fichier « CSV (séparateur: point-virgule) »). Veuillez noter que vous ne devez plus ouvrir le fichier CSV avant le transfert des données (cf. point 6.1). L'ouvrir pourrait causer la perte de formatages prédéfinis, ce qui entraînerait des messages d'erreur. Si vous devez modifier ultérieurement les données, vous devrez réenregistrer le fichier d'exportation.

7 Transmission des données

- Le données relatives à l'ensemble des variables doivent être envoyées sous la forme d'un fichier CSV et satisfaire aux règles de codage décrites dans le chapitre 6.
- Les champs de données doivent être séparés les uns des autres par un point-virgule (;).
- Toutes les variables doivent être indiquées. Seuls les champs non utilisés relatifs au domicile et le champ de commentaire peuvent rester vides.
- La transmission des données s'effectue directement via une connexion sécurisée dans l'application de relevé de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les écoles qui possèdent déjà un compte utilisateur pour l'application de relevé du personnel des écoles peuvent utiliser le même login pour l'application de relevé des diplômes.

7.1 Instructions pour le transfert des données

Connexion à l'application de relevé

Ouvrez votre navigateur Internet et tapez l'adresse suivante dans la barre d'adresses :

www.meb.bfs.admin.ch/sbaweb



Connectez-vous à l'application de relevé des statistiques au moyen de votre CH-LOGIN.

Schweizerische Eidgenossenschaft Confederation swizzera Confederation Svizzera

Sélection des procédures de connexion

Veuillez sélectionner la procédure de connexion avec laquelle vous souhaitez accéder à l'application de votre choix.



Saisissez votre ID d'utilisateur ou votre adresse électronique et cliquez sur « Envoyer ».

Statisticate Edgenomenotati Confederation sutters Confederation sutters			
Connexion	Enregistrer un nouvel utilisateur		
Adresse e-mail du compte utilisateur	Vous n'avez pas encore de compte de connexion utilisateur de l'administration fédérale? Enregistrez votre compte de connexion ici. Il peut être utilisé pour se connecter à un large éventail d'applications spécialisées.		
J'ai oublié mon mot de passe Annuler Continuer	Enregistrer un nouvel utilisateur		

Exporter le fichier (charger les données)

L'application de relevé est lancée. Cliquez sur l'onglet « Livraison par les écoles » si l'application ne s'est directement ouverte sur cet onglet. Sélectionnez votre adresse électronique dans la liste des livreurs de données. Dans le premier encadré « 1. Charger mes données », le nom de l'institution ou des institutions de formation pour lesquelles les données doivent être relevées apparaît.

🖉 SBA - V	Windows Internet Explorer					_ 🗆 ×
Datei B	earbeiten Ansicht Favoriten	Extras ? 🛛 🗙 🇞 Konvertieren	🔹 🛃 Auswählen			
× Goo	ogle		🚽 🚼 Suche 🔹 Mehr »			Anmelden 🔧 •
Θ	https://www.meb.bfs.adm	iin.ch/sbaweb/index.page?language=fr		💌 🔒 😒 +	🗙 🚼 Google	<u>ب</u> م
🔶 Favori	ten 🌈 SBA		6	Startseite 💌 🔝 Feeds (J) 👒 🖃 E-Mail lesen	🖶 Drucken 🝷 Seite 👻 Sicherhei	it 🔹 Extras 🕶 🕡 Hilfe 👻 🏾
OF	S: Statistique des diplômes					
					Administration fé	dérale admin.ch
	Schweizerische Eidgenossen: Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra	schaft		6	Sta	tistique suisse
Hom	ne Contact				SBA v02.03 Deuts	ch Français Italiano
Veuill	lez sélectionner un livreur de de	n des données Troitment des données	Organisation cantonale			Année: 2011
1. CI	harger mes données					
Veu	illez sélectionner une livraison:		Durchsuchen	Charger	Effacer toutes les o	données
		École(s) à charger	Qualifications chargés	Nombre total	de personnes: O	
	53158994 Freies Gymnas	sium	Qualifications: 0			

Cliquez sur « Parcourir » (Durchsuchen) puis sélectionnez sur votre disque local le fichier à exporter que vous avez créé à partir de votre logiciel d'administration scolaire ou de l'outil Excel. Le nom du fichier apparaît dans le champ vierge. En cliquant sur « Charger », vous enclenchez le processus de transfert.

1. Charger mes données	
Veuillez sélectionner une livraison (\\e3005fps002.erz.be.ch\data\UserHomes\Dnf2 Parcourir)	Charger

Cliquez sur « OK » pour confirmer.

Message	de la page Web
?	Selon la taille du fichier, la livraison des données peut durer plusieurs minutes. Merci de patienter.
	OK Annuler

Veuillez ne pas fermer le navigateur tant que la petite roue tourne. Sinon, la livraison sera interrompue.



Lorsque le transfert est réussi, une coche verte apparaît devant le nom de l'institution. Le nombre de personnes et de qualifications transférées est également affiché. Vous avez également la possibilité d'annuler la livraison des données en cliquant sur « Effacer toutes les données ».

1. Charger	mes données		
Veuillez sél	lectionner une livraison:	Durchsuchen Cha	arger Effacer toutes les données
	École(s) à charger	Qualifications chargés	Nombre total de personnes: 2
53158994 Freies Gymnasium		Qualifications: 3	

Vérifier et corriger les données

Les éventuelles erreurs figurent dans le deuxième encadré « Afficher les erreurs ». En cliquant sur « Afficher les erreurs et les cas incertains », vous ouvrez un fichier Excel comportant le rapport d'erreurs. Celui-ci liste les erreurs à corriger (p. ex. donnée erronée ou manquante concernant la commune de domicile) mais aussi les cas incertains (p. ex. âge supérieur à l'âge prévu pour ce type de formation) qu'il vous faudra contrôler et, le cas échéant, corriger. Ces cas apparaissent dans la dernière colonne du rapport d'erreurs.

L		-41
l	2. Afficher les errours	
l	Erreurs: 4 Afficher les erreurs et les cas incertains	
l	Cas incertains: 0 Veuilles supprimer les données, corriger les erreurs dans le ficeler source (par exemple l'outil de relevé Excel) et charger à nouvea	u vos données. Un cas incertain doit être corrigé dans le
l	itchier source s'il est taux. Sir est correct, il pourta eire confirme par la suite.	

Statistic	que des diplômes				
Rapp	ort d'erreurs		* Un cas incertain doit être corrigé dans le fichier source s'il est	faux. S'il est correct, il pourra être acce	pté par la suite.
Canton	Id Personne	N° examen	Description du problème	Règle	Cas incertain*
BE	CH.AHV: 888888888888888888888888888888888888		Plausi 1.4: le numéro AVS n'est pas correct.	1.4 Numéro AVS	
BE	LOC.53158994: 5547	1	Plausi 2.2.: La date d'examen doit appartenir à l'année de référence.	3.6 Qualifications de l'année de référence	
BE	LOC.53158994: 5547	2	Plausi 2.2.: La date d'examen doit appartenir à l'année de référence.	3.6 Qualifications de l'année de référence	
BE	CH.AHV: 888888888888888888888888888888888888	1	Plausi 2.2.: La date d'examen doit appartenir à l'année de référence.	3.6 Qualifications de l'année de référence	

Veuillez corriger les erreurs dans votre propre base de données (p. ex. en complétant ou corrigeant la commune de domicile). Si les données saisies pour les cas incertains se révèlent justes après contrôle (p. ex. date de naissance correcte), il n'y a évidemment pas lieu de les corriger.

Créez ensuite un nouveau fichier à exporter et téléchargez-le sur l'application. Le fichier chargé précédemment est automatiquement remplacé par ce nouveau fichier.

2. Fehler ansehen	
Fehler: 0	Fehler und unsichere Fälle ansehen
🕜 Unsichere Fälle 🧹	Unsichere Fälle ansehen und annehmen
	Bitte die unsichere Falle überpröfer und annehmen. Falls ein unsicherer Fall ein Fehler ist, muss er in der Quelldatei korrigiert und erneut hochgeladen werden.

Lors du deuxième téléchargement de fichier ou lorsqu'aucune erreur n'a été relevée au premier téléchargement, les éventuels cas incertains doivent être confirmés manuellement. Pour ce faire, cliquez sur le bouton « Afficher et confirmer les cas incertains ».

Confirmer les messages restants (cas incertains)

Une fenêtre s'ouvre. Elle contient un tableau listant les élèves concernés. Veuillez contrôler les données et lorsqu'elles sont correctes, cochez la case située dans la première colonne « Confirmer » en face de chaque cas. Validez la saisie en cliquant sur le bouton « Enregistrer et fermer ».

Unsichere Fälle bearbeiten]
Sp	eichern und schliessen				
Annehme	ID Person	ID Aktivität	Beschreibung des Fehlers	Regel	I
	CH.AHV: 756160929560		Plausi 2.2: Das Alter muss zwischen 19 und 66 sein	2.2 Altersgrenzen	

Si vous avez confirmé tous les cas incertains, les coches de la partie « 2. Afficher les erreurs » deviennent vertes et plus aucune erreur n'est affichée.



Terminer la livraison des données

Pour terminer la livraison des données, cliquez sur le bouton « Terminer » dans la partie « 3. Terminer le travail ». Vos données sont alors transmises à LUSTAT pour validation. Le transfert des données est terminé pour vous.

